CNER
FÉDÉRATION DES AGENCES D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le 04 juin 2025 à Paris**

**Attractivité des territoires : le CNER dévoile une étude approfondie**
« Évolution des facteurs d'attractivité : le point de vue des agences d'attractivité »

Alors que les collectivités doivent s'adapter à des transformations sociales, économiques et environnementales sans précédent, le CNER, la fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation publie une nouvelle étude sur les mutations de l'attractivité territoriale.

Intitulée **« Évolution des facteurs d'attractivité : le point de vue des agences d'attractivité »**, cette publication est le fruit d'un travail rigoureux mené par Lise Bourdeau-Lepage, professeur des universités, et Cindy Emond, responsable des études, publications et contenus éditoriaux au CNER. En croisant entretiens approfondis menés avec 13 agences, atelier collaboratif lors du Forum DEV&CO 2024 et enquête auprès de 30 spécialistes, l'étude offre une vision à la fois qualitative et ancrée dans le réel des pratiques de terrain.

## UNE ATTRACTIVITÉ DE MOINS EN MOINS « HARD », DE PLUS EN PLUS « HUMAINE »

Les résultats sont sans appel : les critères traditionnels d'attractivité (infrastructures, fiscalité, foncier) ne suffisent plus à faire la différence. Les entreprises comme les habitants placent désormais la qualité de vie, l'équilibre personnel et l'environnement au cœur de leurs choix.

Ce basculement vers une attractivité plus qualitative oblige les territoires à repenser leurs stratégies, en intégrant pleinement les dimensions sociales et environnementales.



**Lise Bourdeau - Lepage**
**Professeur des universités**

***« Cette étude du CNER souligne une évolution profonde des facteurs qui rendent un territoire attractif. Au-delà des critères économiques traditionnels, la capacité à offrir un cadre de vie de qualité et à placer l'humain au centre des préoccupations est devenue primordiale pour attirer et retenir les talents et les entreprises »***

## DES AGENCES EN PLEINE TRANSFORMATION

Cette évolution redéfinit le rôle même des agences d'attractivité. Elles deviennent des actrices clés de l'accueil humain. De plus en plus, elles proposent des services personnalisés aux nouveaux arrivants : accompagnement au logement, à l'emploi du conjoint, découverte du territoire, intégration dans les réseaux locaux.

## DE NOUVEAUX DÉFIS POUR LES TERRITOIRES

Cette mutation s'inscrit dans un contexte de forte tension : raréfaction du foncier, crise du logement, déséquilibres territoriaux dans l'offre médicale, pressions écologiques. À cela s'ajoute un défi structurel de plus en plus pressant : la transition démographique et ses conséquences sur le marché du travail. Attirer et retenir les talents devient une priorité pour les territoires, en particulier dans les secteurs en tension.



**Cindy Emond**
**Responsable études, publications et contenus éditoriaux**

***« La capacité à attirer et fidéliser les talents est devenue le défi majeur de nombreux secteurs d'activité. Même si les difficultés économiques pourraient atténuer cette problématique pour les prochains mois, celle-ci devrait, à terme, rester prégnante avec le vieillissement de la population »***

## DES LEVIERS CONCRETS POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX

Loin de se limiter à un état des lieux, l'étude identifie plusieurs leviers d'action. Capitaliser sur l'humain, d'abord, en facilitant les démarches, en personnalisant l'accueil et en valorisant l'attachement au territoire. Intégrer ensuite les enjeux écologiques dans les politiques d'attractivité : sobriété foncière, mobilités douces, accès à la nature. Enfin, agir sur des leviers locaux clés comme le logement, la formation ou la fiscalité pour mieux répondre aux besoins des habitants comme des entreprises.

Les territoires capables de conjuguer qualité de vie, transition écologique et dynamisme économique renforceront durablement leur attractivité.


**À PROPOS DU CNER**
Créé en 1952, le CNER est la fédération nationale des agences d'attractivité, de développement et d'innovation
www.cner-france.com

**CONTACT PRESSE**
Anaïs Marques - Responsable communication, relations presse & animation du réseau
a.marques@cner-france.com
06.68.06.04.17